

Matière: 'Houmach - **Rubrique:** Sefer Chemot - **Paracha:** Bo, Ch. 13 v. 1-15

Thème : La consécration des premiers-nés - **Auteur:** Rav Yossef Attoun

Titre: Pessa'h, au cœur de l'éducation juive



Introduction

Les deux paragraphes qui viennent conclure la paracha Bô sont bien connus: ils constituent 2 des 4 parchiot insérées dans les tefilin. On a en effet l'habitude de les réciter chaque matin, après les avoir posés. Ces versets sont l'occasion d'étudier avec la classe les lois et significations des tefilin, mais comme le matériel de référence est largement disponible sur ce sujet, nous avons préféré consacrer cette étude à des thèmes moins connus: le sens des mitsvot, la valeur de la transmission et les options éducatives de la Tora, comprenant le rôle des aînés. Pour les mêmes raisons, le thème populaire des questions et réponses concernant les "4 enfants" de la Haggada, qui sont également au centre de ces paragraphes, n'ont pas été développés ici.



Le texte étudié

שמות יג א' – ט"ז

א וַיְדַבֵּר ה', אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר ב² קִדְשׁ-לִי כָל-בְּכוֹר פֶּטֶר כָּל-רֶחֶם, בְּבִנְיֵי יִשְׂרָאֵל--בְּאָדָם, וּבַבְּהֵמָה: לִי, הוּא ג³ וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה אֶל-הֵעָם, זְכוֹר אֶת-הַיּוֹם הַזֶּה אֲשֶׁר יֵצְאוּ מִמִּצְרַיִם מִבֵּית עַבְדִּים, כִּי בָחַזַק יָד, הוֹצִיא ה' אֶתְכֶם מִזֶּה; וְלֹא יֵאָכֵל, חֶמֶץ ה⁴ הַיּוֹם, אֲתֶם יֵצְאוּ, בְּחֹדֶשׁ, הָאָבִיב ה⁵ וְהָיָה כִּי-יָבִיֵאֵךְ ה' אֶל-אֶרֶץ הַכְּנַעֲנִי וְהַחִתִּי וְהָאֱמֹרִי וְהַחִוִּי וְהַיְבוּסִי, אֲשֶׁר נִשְׁבַּע לְאַבְרָהָם לֵתֵת לָךְ, אֶרֶץ זָבַת חֶלֶב, וְדָבָשׁ; וְעַבַדְתָּ אֶת-הָעַבְדָּה הַזֹּאת, בְּחֹדֶשׁ הַזֶּה א⁶ שְׁבַעַת יָמִים, תֹּאכַל מִצַּת; וּבַיּוֹם, הַשְּׁבִיעִי, חַג, לַיהוָה א⁷ מִצּוֹת, יֵאָכֵל, אֵת, שְׁבַעַת הַיָּמִים; וְלֹא-יֵרָאֶה לָּךְ חֶמֶץ, וְלֹא-יֵרָאֶה לָּךְ שָׂאֵר--בְּכָל-גִּבְלֶךָ ה⁸ וְהִגַּדְתָּ לְבִנְךָ, בַּיּוֹם הַהוּא לֵאמֹר: בְּעָבוֹר זֶה, עָשָׂה ה' לִי, בְּצֵאתִי, מִמִּצְרַיִם ט⁹ וְהָיָה לָּךְ לְאוֹת עַל-יָדְךָ, וּלְזִכְרוֹן בֵּין עֵינֶיךָ, לְמַעַן תִּהְיֶה תּוֹרַת ה', בְּפִיךָ: כִּי בִיַד חֲזָקָה, הוֹצֵאתִי ה' מִמִּצְרַיִם וְשִׁמַּרְתָּ אֶת-הַחֻקָּה הַזֹּאת, לְמוֹעֲדָהּ, מִיָּמִים, יָמִימָה. {פ} יָא וְהָיָה כִּי-יָבִיֵאֵךְ ה', אֶל-אֶרֶץ הַכְּנַעֲנִי, כַּאֲשֶׁר נִשְׁבַּע לָּךְ, וְלַאֲבֹתֶיךָ; וּנְתַנָּה, לָּךְ ב¹⁰ וְהַעֲבַרְתָּ כָל-פֶּטֶר-רֶחֶם, לַיהוָה; וְכָל-פֶּטֶר שֹׁגֵר בְּהֵמָה, אֲשֶׁר יִהְיֶה לָּךְ הַזְּכָרִים--לַיהוָה ב¹¹ וְכָל-פֶּטֶר חֶמֶר תִּפְדֶּה בְּשֵׂה, וְאִם-לֹא תִפְדֶּה וְעֵרַפְתּוּ; וְכָל בְּכוֹר אָדָם בְּבִנְיֶךָ, תִּפְדֶּה ד¹² וְהָיָה כִּי-יִשְׁאַלְךָ בִּנְךָ, מָחָר--לֵאמֹר מַה-זֹּאת: וְאָמַרְתָּ אֵלָיו--בְּחֹזֶק יָד הוֹצִיאָנוּ ה' מִמִּצְרַיִם, מִבֵּית עַבְדִּים



Notes de l'enseignant

[Pentateuque](#)
[Exode ch. 13,](#)
[v. 1-16, \(Bo -](#)
[בא\)](#)

¹⁰ וַיְהִי, כִּי-הִקְשָׁה פְּרֻעָה לְשַׁלְּחֵנוּ, וַיַּהַרְג ה' כָּל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, מִבְּכֹר אָדָם וְעַד-בְּכוֹר בְּהֵמָה; עַל-כֵּן אֲנִי זֹבַח לַיהוָה, כָּל-פֶּטֶר רֶחֶם הַזְּכָרִים, וְכָל-בְּכוֹר בְּנֵי, אֶפְדָּה ¹⁰ וְהָיָה לְאוֹת עַל-יְדְּכָה, וּלְטוֹטְפֹת בֵּין עֵינַיִךְ: כִּי בְחַזֵּק יָד, הוֹצִיאָנוּ ה' מִמִּצְרַיִם.

Exode 13 1-16

¹ L'Éternel parla à Moïse en ces termes: ² "Consacre-moi tout premier-né, toutes prémices des entrailles parmi les enfants d'Israël, soit homme, soit animal: c'est mon bien." ³ Et Moïse dit au peuple: "Qu'on se souvienne de ce jour où vous êtes sortis de l'Égypte, de la maison de servitude, alors que, par la puissance de son bras, l'Éternel vous a fait sortir d'ici et que l'on ne mange point de pain levé. ⁴ C'est aujourd'hui que vous partez, dans le mois de la germination. ⁵ Donc, lorsque l'Éternel t'aura fait entrer dans le pays du Cananéen, du Héthéen, de l'Amorréen, du Hévéen et du Jébuséen, pays qu'il a juré à tes pères de te donner, pays ruisselant de lait et de miel, tu célébreras cette cérémonie dans ce même mois, ⁶ Sept jours durant, tu te nourriras d'azymes; le septième jour, fête en l'honneur de l'Éternel. ⁷ On se nourrira de pains azymes durant ces sept jours; et l'on ne doit voir chez toi ni pain levé, ni levain, dans toutes tes possessions. ⁸ Tu donneras alors cette explication à ton fils: 'C'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte. ⁹ Et tu porteras comme symbole sur ton bras et comme mémorial entre tes yeux afin que la doctrine du Seigneur reste dans ta bouche, que d'un bras puissant, l'Éternel t'a fait sortir de l'Égypte. ¹⁰ Tu observeras cette institution en son temps, à chaque anniversaire, ¹¹"Lorsque l'Éternel t'aura introduit dans le pays du Cananéen, selon ce qu'il a juré à toi et à tes pères et qu'il te l'aura livré, premier-né des animaux qui t'appartiendront, s'il est mâle, sera à l'Éternel. ¹³ Le premier-né d'un âne, tu le rachèteras par un agneau, sinon tu lui briseras la nuque et le premier-né de l'homme, si c'est un de tes fils, tu le rachèteras. ¹⁴ Et lorsque ton fils, un jour, te questionnera en disant: "Qu'est-ce que cela?" "Tu lui répondras: "d'une main toute puissante, l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclavage. ¹⁵ En effet, comme Pharaon faisait difficulté de nous laisser partir, l'Éternel fit mourir tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'à celui de l'animal. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tout premier-né mâle et tout premier-né de mes fils je dois le racheter. ¹⁶ Et il sera écrit comme symbole sur ton bras et comme fronton entre tes yeux, que d'une main puissante l'Éternel nous a fait sortir de l'Égypte."



L'hébreu dans le texte

- V.2, 12, 15: **כָּל פֶּטֶר כָּל רֶחֶם** - toutes prémices des entrailles; **כָּל פֶּטֶר רֶחֶם**;

וְכָל פֶּטֶר שְׂגֵר בְּהֵמָה - tout premier-né des animaux; **כָּל פֶּטֶר רֶחֶם הַזְּכָרִים** - tout premier-né mâle.

Cette racine est le plus souvent utilisée dans le sens de *renvoyer, libérer* (פטר), *disparaître* (נפטר), *démissionner* (להתפטר), *répudier* (גט-פיטורין)... Il est également à l'origine du mot הפטרה, probablement parce qu'elle nous aide à "prendre congé" de la *paracha*.

Dans nos versets, la signification est très voisine, mais pas identique; Onkelos donnait déjà: **פתח כל ולדא** = ouverture de toute naissance.

Et Rachi, à sa suite: **שפתה את הרחם תחלה** = qui ouvrit la matrice (maternelle).

Pour appuyer cette explication, il apporte 2 sources, intéressantes par leur singularité:

- ❖ Proverbes 17, 14: **פֹּטֵר מִיָּמִים רֵאשִׁית מְדוֹן**

Le début d'une dispute, c'est comme une écluse qu'on ouvre (la traduction inverse les termes de la phrase);

- ❖ Psaumes 22, 8: **כָּל רֵאִי יִלְעָגוּ לִי יִפְטִירוּ בְּשִׁפְהַי יִנְיְעוּ רֵאשׁ**

Tous ceux qui me voient se moquent de moi, desserrent les lèvres, hochent la tête.

- V. 16: **וְלִטּוֹטְפַת בֵּין עֵינָיִךְ** - comme fronteau entre tes yeux.

Ce mot exceptionnel ne figure, outre ce verset, que deux autres fois dans le Tana'h, en l'occurrence, dans les 2 paragraphes du Chema:

- ❖ Devarim 6, 8: **וְקִשְׂרָתָם לְאוֹת עַל יָדְךָ וְהָיוּ לְטוֹטְפַת בֵּין עֵינָיִךְ**
- ❖ Devarim 11, 18: **וְקִשְׂרָתָם אֶתְם לְאוֹת עַל יְדֵכֶם וְהָיוּ לְטוֹטְפַת בֵּין עֵינֵיכֶם**

Et comme sa racine n'est pas hébraïque, de nombreuses, et parfois étonnantes propositions ont été avancées par les différents commentateurs.

Onkelos traduit ici, et d'ailleurs dans les deux autres références citées, par:

וְהָיוּ לְאוֹת עַל יָדְךָ וְלִתְפִלִּין בֵּין עֵינָיִךְ

... Comme symbole sur ton bras et comme *tefilin* entre tes yeux (*tefilin* - au singulier *tefila* – signifie "attaché", au propre et au figuré...) – terme qui abonde dans les sources talmudiques.

Rachi remplace, lui aussi, ce terme unique par *tefilin*, mais explique que l'intention de ce terme est de révéler la division de cet objet en 4 compartiments: en langue *katpi*, *tât* signifierait 2 et en *afriki*, *pât* a aussi le sens de 2¹ – en tout, 4. C'est dans la même intention que le Baal HaTourim offre à cette expression un sens allusif:

¹ Phénomène étrange mais pas unique: Ben Azaï explique le nom du Etrog = hadar dans Lévi. 23, 40 par le grec *idour* (*Souka* 35a).

ולטוטפות בין עיניך. בגימטריא אלו ארבעה בתים:

...Puisque ces trois mots ont une valeur numérique équivalente à l'expression "voilà quatre compartiments"!

Menahem ben Sarouk, qui vivait aux débuts de l'âge d'Or espagnol (X^e s.), a rédigé pour la première fois une sorte de dictionnaire des racines bibliques, appelé *hamah'beret*. Cité par Rachi, il livre deux références au terme qui nous occupe:

◆ *Ezéchiel* 21, 2: **בְּנֵי-אָדָם, שִׁים פְּנִיךָ דְרָךְ תִּימְנָה, וְהִטַּף אֶל-דְּרוֹם**

Fils de l'homme, tourne ta face dans la direction méridionale, prêche contre le Sud.

◆ *Job* 29, 22: **וְעֲלִימוּ תַטַּף מִלְתִּי, אַחֲרַי דְּבָרֵי לֹא יִשְׁנוּ**

Quand j'avais fini de parler, ils ne répliquaient pas, et mes discours s'épandaient sur eux.

Et Rachi ajoute:

לשון דבור כמו ולזכרון בין עיניך האמורה בפרשה ראשונה
שהרואה אותם קשורים בין העינים יזכור הנס וידבר בו:

Au sens de *parole*, comme c'est explicité dans le premier paragraphe: "comme mémorial entre tes yeux, etc." – en sorte que celui qui les verras attachés entre tes yeux, se souviendra des miracles, et en parlera.

Na'hmanide cite également les sources apportées par Menahem, et complète:

ענין מושאל מן והטיפו ההרים עסיס (עמוס ט יג), יאמר שתעשה
מיציאת מצרים על ידך אות ובין עיניך דבור, יזל כטל על שומעיו

Il s'agit d'un sens figuré de l'expression (*Amos* 9, 13) "Les montagnes ruisselleront de moût...", comme pour dire que l'on fasse de la Sortie d'Egypte un signe sur son bras, et une parole entre ses yeux, qui s'écoulera comme la rosée sur ceux qui l'écoutent.

Il introduit cependant une réserve à cette étymologie, lorsqu'il rappelle une source talmudique explicite (*Chabbat* 57b): sur la *michna* interdisant à une femme de sortir le chabat (d'un "domaine" à un autre) la tête ceinte d'un certain type de bandeau, la *guemara* définit que ce qui est ici appelé *totéfet* est un serre-tête "qui va d'une oreille à l'autre".

Cela nous amène à l'analyse de **Tosfot** qui, en plusieurs endroits du Talmud, établit un lien entre les *tefilin* et le *tsits*, cette plaque d'or qui ornait le front du grand prêtre. Ainsi, au traité *Menahot* (34b), Tosfot nous apprend que:

Rech Lakich explique Lamass dans *Job* 6,14 en traduisant chien par un mot supposé grec (*Chabat* 63 b).

תוספות מנחות לד :

נקראו טוטפות על שם שהם בראש בין העינים לשון הבטה.
 כמו 'שפיל ואזיל בר אוזא ועינוהי מטייפין' (מגילה יד ע"ב) וכן
 ציץ לשון הבטה על שם שהוא למעלה מבין שתי ריסי עינו

Tosfot Traité Menahot 34b

Ils sont aussi appelés totafot, car ils sont attachés entre les deux yeux – d'une racine qui signifie "observer" (comme dans *Meguilá* 14b); de même le tsits, attaché au dessus des sourcils, a la même signification (cf. tsitsit).

Tosfot

On se reportera enfin au long et surprenant commentaire du *Tsrer HaMor*, qui révèle avoir trouvé ce mot dans un ancien lexique égyptien, pour désigner une sorte de lunettes grossissantes. Et R. Abraham Sabbah conclut: de même que ces dernières font apparaître les choses petites en grand – "ainsi les miracles divins (*inscrits dans les tefilin*) renforcent les gens de peu de foi et les mènent à grandir la mesure de leurs convictions, à les mieux comprendre, et à percevoir les bienfaits de Dieu sur terre. "



Analyse structurelle

Deux parties, qui sont trois, composent notre passage:

Partie 1: Versets 1 et 2 / **L'ordre divin** - Sanctification des premiers-nés

Partie 2: Versets 3 à 10 / **Moché au peuple 1** – Perpétuation de la Sortie d'Egypte; interdiction du *h'amets*; mois du printemps; entrée au pays d'Israël; consommation des *matsot*; "C'est dans cette vue..."; *Tefilin*.

Partie 3: Versets 11 à 16 / **Moché au peuple 2** - Sanctification et consécration des premiers-nés de l'homme, de l'animal pur, et de l'âne; réponse à l'enfant "simple" sur la relation avec la plaie des premiers-nés; *Totafot*.



Analyse thématique

SORTIE D'EGYPTE ET PRATIQUE DES MITSVOT: CAUSE OU EFFET?

La Première partie est introduite par וַיְדַבֵּר, qui indique *la parole* de Tora écrite, tandis que les 2 autres commencent par וַיֹּאמֶר, qui ouvre *la longue explication* de Moïse, ce qui s'appelle Tora orale (Rabbeinou Behayé).

Pourtant, cette longue tirade de Moché, d'une exceptionnelle richesse, venant en écho à l'ordre divin concernant les premiers-nés, est suspendue (v.8), par une phrase inattendue: "Tu donneras alors cette explication à ton fils: 'C'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte. "

Si, à tout le moins, cette "explication" venait *en réponse à une question du fils* - comme c'est le cas aux versets 26-27 du chapitre précédent ou des versets 14-15 de notre

chapitre (et de fait, la Haggada rattache cette "réponse" à la "question" du fils. qui ne sait pas poser de question!) – il n'y aurait pas eu rupture de ton

Surtout, c'est *la formule équivoque* "c'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur" qui nous étonne: en vue de quoi? De ce qui précède ou de ce qui suit?

Les commentateurs sont largement divisés sur ce point; et leurs divergences recouvrent une controverse plus profonde, comme nous allons le voir.

En vue de quoi? Rachi répond **בעבור שאקיים מצותיו כגון פסח מצה ומרור הללו** :

Dans le but d'accomplir ses *mitsvot*, comme le sacrifice pascal, *matsa* et *maror*, dont on a parlé.

Mais R. Abraham Ibn-Ezra nous fait pénétrer au cœur d'une controverse qui dépasse son propre commentaire:

ראב"ע על שמות פרק יג פסוק ח

בעבור זה - אמר ר' מרינוס פי' בעבור זה. היה ראוי להיותו הפך זה בעבור שעשה ה' לי. והביא רבים כמוהו לדעתו

ולפי דעתי אין אחד מהם נכון. כי איך נהפוך דברי אלהים חיים. וטעם הפסוק הפך מחשבתו. כי אין אנו אוכלים מצות בעבור זה רק פי' בעבור זה בעבור זאת העבודה שהוא אכילת המצה ולא יאכל חמץ. שהוא תחלת המצוות שצוה לנו השם. עשה לנו השם אותות עד שהוציאנו ממצרים והטעם לא הוציאנו ממצרים רק לעבדו ככתוב בהוציאך את העם ממצרים תעבדון את האלהים על ההר

הזה:

Ibn-Ezra

R. Marinus expliquait *baavour zé*, en disant qu'il convient de le comprendre comme s'il était écrit *zé baavour* = ceci (les différents commandements), en conséquence de tout ce que Dieu fit pour moi. Et il tenta d'y apporter des preuves nombreuses.

Cependant, à mon sens, aucune n'est exacte. En effet, comment peut-on inverser les paroles du Dieu vivant? En réalité, le sens du verset va à l'encontre de ses idées: nous ne mangeons pas la matsa en conséquence de tout cela; au contraire, c'est en vue de ce culte - consommer la matsa, et s'interdire le 'hamets – qui est lui-même à l'origine des commandements divins, que Dieu nous a fait tous ces prodiges, qui nous ont conduit à sortir d'Egypte. En sorte qu'Il ne nous a sorti d'Egypte que pour le servir, comme il est dit: "quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Égypte, vous adorerez le Seigneur..." (*Exode*, 3, 12)

Ibn-Ezra;

Un des plus éminents érudits juifs de l'Âge d'Or espagnol. Il suit le sens littéral

R. Marinus

(R. Yona ibn Janah; en latin, Marinus - grammairien du Moyen-Âge; Cordoue 990-Saragosse 1050)

Quelques questions sur ces textes:

- ▶ Que désigne *zé*, pour chacune des 3 opinions?
- ▶ Rachi, R. Marinus, et Ibn-Ezra: qui, selon vous, ont la même compréhension du verset?

- Sauriez-vous définir la source initiale de la controverse?

Nos réponses:

- ❖ Rachi: accomplir Ses *mitsvot*, comme *pessah*, *matsa* et *maror*;
R. Marinus: consommer la *matsa*, dont il est question au verset précédent;
Ibn-Ezra: *matsa*, *'hamets*, et plus généralement, le culte divin dans son ensemble.
- ❖ R. Marinus est en controverse avec les 2 autres commentaires: *baavour* indique, pour lui, **la cause** première du commandement de la *matsa*; tandis qu'eux comprennent que cette locution introduit **la conséquence** de la Sortie, à savoir l'obligation des *mitsvot*.
- ❖ Cela va être détaillé dans la suite. . .

Notons encore l'exégèse de Na'hmanide, qui conforte et dépasse celle de R. Marinus:

רמב"ן על שמות פרק יג פסוק ח

בעבור זה עשה ה' לי בעבור זה שעשה ה' לי בצאתי ממצרים, וכן והודעת להם את הדרך ילכו בה (להלן יח כ), ורבים כן יאמר, כי בעבור זה שעשה ה' לי בצאתי ממצרים אני עובד את העבודה הזאת, כענין שאמר למטה (בפסוק טו) על כן אני זוכח לה' כל פטר רחם ואמר "זה", כלומר תגיד לו זה שאתה רואה בעיניך שעשה ה' לך בצאתך [. . .] ורבי אברהם אמר כי בעבור זה שאני עושה ועובד לפניו באכילת הפסח והמצה עשה ה' לי אותות עד שהוציאני ממצרים ואינו נכון:

Ramban

Baavour zé – (comme s'il était écrit) à cause de tout cela, que Dieu a fait pour moi en sortant d'Egypte; et la même construction se retrouve au chapitre 18 (v.20): "instruis-les de la voie qu'ils ont à suivre..." et autres. C'est donc à cause de (et non: en vue de) tout ce qu'il a fait pour moi que je pratique ce culte - exactement dans l'esprit de ce que note le verset 15: "C'est pourquoi j'immole au Seigneur tout premier-né mâle." Et le mot *zé* est employé ici, pour désigner au fils les événements de la libération, qu'il peut voir de ses propres yeux.

Mais R. Abraham (Ibn-Ezra) explique autrement, disant que c'est parce que je vais réaliser le culte de *pessah* et de *matsa* que Dieu nous a fait ces prodiges, qui mènent à la Sortie d'Egypte; mais cette explication est incorrecte.

Na'hmanide

Ramban
Moché ben Na'hman,
dit Na'hmanide
Né à Gérone
(Espagne) en 1194,
mort en Israël en
1270.
L'un des maîtres les
plus éminents du
judaïsme espagnol du
13ème siècle.
Penseur, exégète,
médecin et curieux
des sciences
profanes. Dans son
commentaire sur la
Torah, il suit le sens
littéral, se réfère
parfois au Midrach,
et fait des allusions
à des concepts
kabalistes

Deux conceptions, *en apparence* diamétralement opposées, de la relation entre le récit de la Délivrance d'Israël et la constitution de son identité nationale, d'une part, et le respect des commandements divins, d'autre part – émergent ici des différentes exégèses.

Alors que pour Ibn-Ezra et Rachi, "Il ne nous a sorti d'Egypte que pour le servir", et "c'est en vue de ce culte" que tous ces miracles accompagnèrent la libération des Hébreux – R. Marinus, mais surtout le Ramban, inversent l'ordre des valeurs, et établissent que les *mitsvot* sont bien plutôt la conséquence de l'apparition de cette identité élue de Dieu sur la scène de l'histoire. Et c'est la raison pour laquelle Na'hmanide rapporte le verset 15 comme preuve: c'est bien parce que "l'Éternel fit

mourir tous les premiers-nés du pays d'Égypte" que "j'immoles au Seigneur tout premier-né mâle." mais les aînés égyptiens n'ont cependant pas été tués en vue de consacrer les premiers-nés d'Israël.

La controverse des commentateurs n'est pas purement sémantique. *Au premier abord*, il semblerait que les premiers considèrent que seuls ceux qui pratiquent les *mitsvot* dans leur intégralité, sont dignes de s'appeler Israël. Les seconds, au contraire, expliquent que la pratique et la réalisation de la volonté divine, sont l'aboutissement d'un processus historique visant à constituer le *Am segoula*, "trésor d'entre tous les peuples" (*Chemot* 19, 5) - le comportement conforme à la Tora devenant progressivement sa nature authentique.

En vérité, la première position, ainsi formulée, est indéfendable: cela signifierait qu'un non-juif qui pratiquerait les commandements ferait partie d'Israël. (cf. Par exemple Traité *Sanhedrin* 58b – un non-juif qui respecte chabat est passible de mort); ou encore qu'un juif qui ne pratique pas, n'est plus considéré comme tel (cf. *ibid.* 44a – "bien qu'il ait fauté, il continuera à porter le nom d'Israël"; cf. Egalement notre étude "*Par tes sangs*", les sources sur la *mitsva* de circoncision).

Il nous faut donc conclure en limitant la controverse: toutes les exégèses s'accordent pour tirer de ces versets le lien indissociable entre la formation de la **nation hébraïque** et les **commandements religieux** qui l'accompagnent. Mais tandis que les premières mettent l'accent sur "l'impératif catégorique" des *mitsvot*, provenant d'une Volonté extérieure à l'homme – les secondes s'attachent à la dimension naturelle et pédagogique des commandements divins, qui sont la plénitude de l'être, pour un enfant d'Israël. L'homme n'a-t-il pas été créé, dit le Ramhal (*Messilat Yecharim* chap.1), **להתענג על ה** "pour se délecter - par l'Eternel"?

LA HAGGADA DE PESSAH

Le verset étudié est avant tout la source de la *mitsva de-oraïta* (l'une des 613) de *haggada* = récit de la Sortie d'Égypte. Ainsi l'écrit le *Sefer HaHinou'h* (R. Aharon HaLevi, HaRaah; Gérone 1230 – Provence 1300) au 21^e commandement positif:

ספר החינוך - מצוה כא

לספר בענין יציאת מצרים בליל חמשה עשר בניסן כל אחד כפי צחות לשונו, ולהלל ולשבח השם יתברך על כל הנסים שעשה לנו שם, שנאמר [שמות י"ג, ח'] והגדת לבנך וגו'

Raconter la Sortie d'Égypte au soir du 15 Nissan – chacun selon ses capacités oratoires, afin de glorifier et louer l'Eternel pour tous les miracles dont il nous fit alors bénéficier, ainsi qu'il est dit: "Tu donneras alors cette explication à ton fils".

Maïmonide apprend cependant l'origine de cette *mitsva* d'un autre verset de notre paragraphe: "Qu'on se souvienne de ce jour. (v.3), mais ses commentateurs expliquent que c'est pour inclure celui qui n'a pas de fils. D'ailleurs le Rambam cite à son tour notre verset 8, pour préciser que c'est bien au soir du 15 Nissan que cette *mitsva* doit être réalisée; mais où est-ce mentionné dans le verset?

Ce sujet est repris en bonne place dans la Haggada. Au terme des dialogues entamés avec chacun des 4 enfants, et juste avant de commencer le second récit des "débutés méprisables" (*gnout*) d'Israël, suivis des "fins louables" (*chvah*) – notre verset ne se

contente pas d'apporter une "ouverture" à celui qui ne sait pas questionner; il donne une précision essentielle, valable pour tous les enfants de la Haggada:

וְשֵׂאִינוּ יוֹדְעֵי לְשֵׂאוֹל אֶת פֶּתַח לוֹ. שְׂנַאֲמַר, וְהַגִּדְתָּ לְבִנְךָ בַּיּוֹם
 הַהוּא לֵאמֹר בְּעֶבֶר זֶה עָשָׂה ה' לִי בְצֵאתִי מִמִּצְרַיִם :
 יְכוּל מְרֹאֵשׁ חֲדָשׁ, תִּלְמֹד לֹמֵר בַּיּוֹם הַהוּא. אִי בַּיּוֹם הַהוּא יְכוּל
 מִבְּעוֹד יוֹם, תִּלְמֹד לֹמֵר בְּעֶבֶר זֶה. בְּעֶבֶר זֶה לֹא אִמְרָתִי אֶלָּא
 בְּשַׁעֲהַ שְׂיֵשׁ מִצָּה וּמְרוֹר מְנַחִים לְפָנֶיךָ:

Et celui qui ne sait pas poser de question, c'est toi qui lui ouvriras l'esprit – comme il est dit: "Tu donneras alors cette explication à ton fils: 'C'est dans cette vue'".

Ne faut-il pas commencer dès le début du mois? Non, car il est écrit *bayom hahou* = en ce jour-là. Si c'est en ce jour-là, alors peut-être commencer durant la journée? Non plus, car il est dit: c'est dans cette vue – *baavour zé* – je ne te l'ai ordonné que lorsque *matsa* et *maror* se trouvent placés devant toi. (Donc au soir du Séder).

Il ne fait pas de doute que cette *dracha* (tirée de la *Me'hilta Bô*, par.17) se fonde sur l'exégèse du mot *zé*, dont nous avons souvent parlé dans de précédentes études (cf. surtout "La première mitsva"). Contrairement à *hou*, qui indique une notion **abstraite** (ici, *la durée* d'une journée) – *zé* indique ("montre du doigt") quelque chose de **concret** et de **réel**: lorsque *matsa* et *maror* se trouvent placés devant toi. A tel point que nous proclamerons, à la fin de la Haggada, "*matsa zo*", "*maror zé*"; et que le geste doit y accompagner la parole:

אמר רבא מצה צריך להגביה ומרור צריך להגביה בשר אין צריך
 להגביה

Traité *Pessahim* 116b - Rava disait: il faut lever la *matsa* (pour la montrer), et lever le *maror* – mais pour la viande (représentant l'agneau du sacrifice), cela n'est pas nécessaire.

En fin de compte, pourquoi la *mitsva pédagogique* par excellence de la Haggada, doit-elle se faire *exclusivement en présence des "supports"*, que sont la *matsa* et le *maror*?

Ouvrons le débat sur ce point:

Haggada de Pessah



Pistes de réflexions et débats

Tora, mitsvot et pédagogie. . .

C'est justement sur l'un des commandements de Pessah, la mitsva 16 ("ne briser aucun os de l'agneau pascal") que le Sefer HaHinou'h développe son enseignement, devenu classique, sur ce sujet essentiel. Tout l'article mérite d'être étudié en classe, mais citons seulement le passage le plus connu: "Saches, l'homme est mu par ses propres actions; et son cœur, comme toutes ses pensées, suivront toujours la direction de ses actes – bons ou mauvais; etc ."

Avez-vous des exemples? Quelle valeur donner à un enseignement juif, déconnecté de tout acte et de tout support? Et même si l'intention en est déficiente, "*mito'h chelo lichma, ba lichma* – faisant les choses de façon inadéquate, on en viendra finalement à les faire de façon adéquate."

Mais à l'inverse, quel peut être l'effet d'actes qui ne correspondent à aucune attente personnelle, qui sont faits de façon automatique, ou imposée? N'est-il pas dit: "*Rahmana liba ba'ei* – Dieu demande la volonté de nos cœurs "?

Deux réponses coexistent à la question posée ci-dessus:

- Les "supports" concrets, que constituent les mitsvot du jour, sont indispensables à la pédagogie mise en œuvre le soir du Seder - où il ne faut pas seulement *connaître* les événements de *Yetsiat Mitsraïm*, mais les *vivre* dans le monde présent, comme le dit, là encore, notre verset: "quand **je sortis** de l'Égypte". . .
- Le soir du Seder est un moment unique, une occasion exceptionnelle de **rencontre**: *moëd* = fête, mais étymologiquement (*va'ad*) veut d'abord dire *rendez-vous*. C'est donc bien du jour lui-même qu'émanent les valeurs spirituelles et historiques, permettant l'enseignement de notre libération. Ainsi s'exprime le Traité de *Pessahim* (68b) par la bouche de Rav Yossef, au sujet de la fête de *Chavouot*:

האי יומא דקא גרים

c'est ce jour qui exerce son influence. . .

Et cette réponse complète et anticipe la précédente, puisqu'elle relie les actes pratiqués par chacun, à leur motivation profonde, consciente ou non, mais agissante, puisqu'elle provient du Klal Israël, et de sa mémoire collective!

Et si le temps de rendez-vous a une valeur pédagogique irremplaçable, il en va de même pour le lieu de rendez-vous. Tout notre passage fait effectivement référence explicitement à l'objectif visé par la Sortie d'Égypte: "Donc, lorsque l'Éternel t'aura fait entrer dans le pays du Cananéen, [...] pays ruisselant de lait et de miel, tu célébreras cette cérémonie dans ce même mois, [...] Tu donneras **alors** cette explication à ton fils."(cf. également au verset 11).

Là est l'aboutissement de tous les enseignements du Seder, lorsque *baavour zé* indique la démarche d'une collectivité devenue nation et que l'enracinement en une société réelle, établie sur sa terre, exige le souvenir permanent de *Pessah, matsa ou-maror*.

Si nous proposons de définir l'expérience éducative de l'enfant juif en terre d'exil, comme l'apprentissage de la différence identitaire et l'espoir du Retour – celle de l'enfant israélien semble avant tout liée à la mémoire du déracinement, menant à la foi et à l'obéissance (=כניעה, qui est la racine du mot כנען – ce peuple qui donne son nom à ce pays!) en Celui qui est associé à la direction de notre histoire. . .

CONSECRATION DES AINES

C'est là, au cœur de la révolution pédagogique de notre peuple, que les aînés sont appelés à jouer un rôle décisif. Car, s'il est vrai que, comme il est dit au verset 15, "l'Éternel fit mourir tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'à celui de l'animal. *C'est pourquoi* j'immole au Seigneur tout premier-né mâle et tout premier-né de mes fils je dois le racheter. " – il faut comprendre ce verset ainsi :

C'est parce que les aînés égyptiens portent l'essentiel des responsabilités de la déchéance de leur société, qu'ils furent frappés; et aussi parce que l'Égypte prétendait à la domination universelle, comme aînée culturelle des nations. Et c'est parce que les aînés d'Israël sont maintenant chargés de cette responsabilité de transmission, au sein de la nation appelée par le Créateur "mon fils aîné" (*Chemot* 4, 22) – que la Tora demande ici leur consécration.

On se reportera à notre étude justement intitulée "*Israël, mon fils aîné*" pour élucider la raison de cette élection. Mais il n'est pas superflu de rappeler ici l'enseignement magistral du Beit HaLevi (Rav Y. D. Soloveichik, le père du Rav Haïm de Brisk), sur ce dernier verset. S'inspirant du commentaire de Rachi, il nous ramène à la *saga* des origines, lorsque Jacob avait racheté le droit d'aînesse à son frère; et il précise:

"Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il lui acheta le droit d'aînesse pour "du pain et un plat de lentilles" seulement; en vérité, il prit sa aussi sa place dans toutes les servitudes d'exil assignées aux descendants d'Abraham, et ce, par amour pour le culte divin, et dans sa volonté de se rapprocher de son authenticité. [...] Ainsi, Yaakov, ayant acquis le droit d'aînesse, subira à sa place l'exil, obtenant finalement le mérite d'offrir les sacrifices, et de réaliser le culte divin..."

Car la *be'hora* est d'abord la capacité de traverser les exils, sans perdre l'espérance du Retour; elle est le fruit d'un effort permanent pour mériter ce qui nous est – virtuellement – acquis. Elle est, enfin, un labeur incessant de perfectionnement moral de l'homme, qui passe même, parfois, par des souffrances véritables; toutes expériences qui contribuent à faire de lui le Pédagogue du peuple hébreu, auquel revient, à ce titre, un statut préférentiel.



Conclusion

Au seuil de la Libération du joug de l'Egypte, les enfants d'Israël vont apprendre les principes fondamentaux qui régissent la Tora, comme enseignement (*haraa, moreh*), et les *mitsvot*, comme discipline de vie: acte et intentionnalité; expression d'une Volonté extérieure ou plénitude naturelle de l'être, etc.

Mais c'est grâce à la consécration des premiers-nés (plus tard de la tribu de Lévi) et à leur vocation pédagogique, que les Hébreux prendront conscience des dimensions de la véritable Liberté, qui consiste à être soi-même, à l'échelle individuelle et à l'échelle collective.